

LA NEWSLETTER DU POPI DES BAOUS

FÉVRIER 2024, NUMÉRO 1



EDITO

Le Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal (POPI) a pour objectif de développer et valoriser le pastoralisme sur le territoire du Pays de Vence et sur les communes de Bouyon, Gilette et Le Broc.

L'enjeu est de maintenir cette activité structurante, de préserver les milieux ouverts et de maintenir une biodiversité riche. Plus que jamais, notre devoir est de soutenir de manière adaptée les acteurs et les territoires concernés, notamment en favorisant le dialogue entre tous les usagers des espaces naturels.

Depuis 2022, le Pays de Vence, en partenariat avec le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur anime la mise en œuvre du POPI.

J'ai le grand plaisir de vous présenter aujourd'hui cette première lettre d'information qui permettra, je l'espère, de fédérer tous les acteurs autour de ce projet majeur, dans un souci de développement durable et responsable.

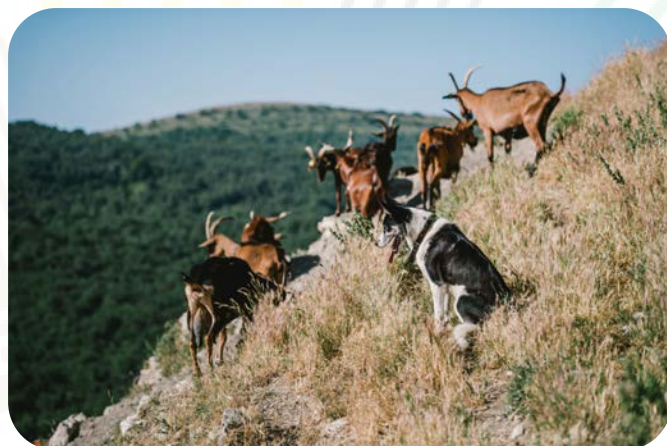
Régis LEBIGRE
Maire de Vence
Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
Président du SIVOM du Pays de Vence



LE POPI, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le développement et la mise en valeur du pastoralisme

Un Plan d'Orientation Pastoral Intercommunal ou POPI, est une démarche de **coopération entre éleveurs et élus** pour dynamiser le pastoralisme à l'échelle d'un territoire. Il a pour objectif de permettre des actions concrètes visant à conforter, voire redéployer le pastoralisme dans le cadre d'enjeux territoriaux déterminés lors d'un diagnostic. L'objectif est aussi de **favoriser la connaissance et le dialogue** entre tous les usagers des espaces pastoraux.



Sur le secteur des Baous, le POPI a été engagé pour une meilleure adéquation des activités pastorales et de loisirs, en cohérence avec la création du Grand Parcours des Baous. Le POPI des Baous regroupe les communes de Bouyon, Coursegoules, Gattières, Gillette, Le Broc, Saint-Jannet, Turrettes-sur-Loup et Vence. Il s'intègre dans une démarche de soutien **de l'agriculture et du pastoralisme** et de prise en compte des enjeux autour de cette activité, indispensable pour une **alimentation locale, un maintien des paysages emblématiques et classés et une vie rurale dynamique**.

En 2021, le Centre d'Etude et de Réalisation Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM) a établi de manière concertée un diagnostic, pour caractériser le pastoralisme et mettre en évidence les enjeux présents sur le secteur des Baous. Ce diagnostic a permis l'élaboration d'une charte et d'un plan d'action visant à concrétiser les engagements des partenaires.

“Le pastoralisme, c'est l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif, les ressources fourragères spontanées des espaces naturels appelés communément parcours et alpages.” CERPAM

Une charte et un plan d'actions

La charte du POPI présente des intentions et un engagement moral entre les élus et les éleveurs. Elle garantit la continuité de leur coopération autour de trois thématiques :

- la gestion des conditions d'exercice des activités agropastorales, à travers notamment l'amélioration des équipements et la promotion de produits pastoraux ;
- la gestion du multi-usage sur le territoire à travers des actions visant à améliorer la cohabitation entre les éleveurs et les autres usagers de l'espace pastoral, promouvoir le pastoralisme auprès du grand public ;
- la gestion forestière et la préservation de la biodiversité

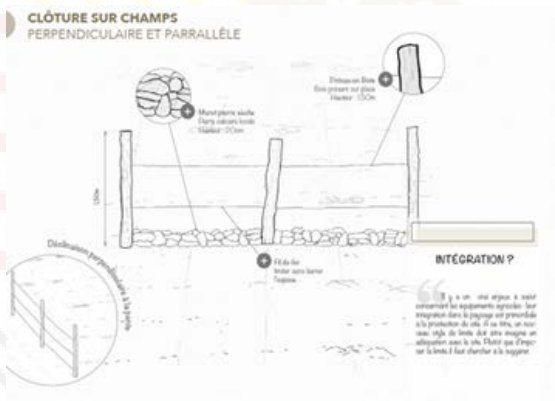
La réalisation des actions issues du diagnostic relèvent des différents acteurs locaux. Le comité de pilotage du POPI fixe les priorités et la poursuite de l'animation pour faciliter la mise en oeuvre des actions (mobilisation de financement, accompagnement des communes, etc.)



LE POPI EN ACTIONS

Trois exemples parmi les actions réalisées en 2022 et 2023

Action 10 : Gestion des équipements en site classé



Le Parc des Préalpes d'Azur a pris contact avec la commission des sites et la DDTM 06 pour une meilleure connaissance de leurs exigences concernant les équipements pastoraux en sites classés. En juin 2023, deux stagiaires accueillis par le SIVOM du Pays de Vence ont travaillé sur des propositions d'intégration paysagère des équipements (clôtures, stockage de l'eau) pour amorcer l'élaboration de recommandations architecturales. Leur dossier a été présenté en Comité de Pilotage en novembre 2023.

Action 31 : Promouvoir le pastoralisme dans les écoles

Durant l'année scolaire 2020-2021, 205 élèves des 8 communes ont bénéficié du programme "Dans les pas d'un berger" proposé par le Parc des Préalpes d'Azur. A travers 3 séances en classe et en extérieur, les élèves ont découvert le pastoralisme, son histoire et ses enjeux. Ils ont également produit une œuvre artistique présentée en groupe à la fin de l'année. Le programme sera reconduit pour l'année 2024-2025 sur plusieurs communes du POPI.



Actions 35 à 39 : Communiquer sur le pastoralisme auprès du grand public

La mise en tourisme du Grand Parcours des Baous nécessite la création d'une communication et d'une signalétique spécifiques. Le pastoralisme, le partage de l'espace et les bons gestes à adopter face aux troupeaux et aux chiens de protection y trouvent toute leur place. Un exemple ci-contre avec la table d'interprétation de Coursegoules.



Afin d'améliorer la communication sur le partage de l'espace pastoral, le SIVOM du Pays de Vence a contribué en 2023 à une réponse conjointe pour un financement à l'échelle du Massif des Alpes sur la cohabitation entre activités pastorales et activités touristiques. Ce financement pourra permettre de travailler sur une communication adaptée à ce secteur très fréquenté. A suivre en 2024.

Psst !
Retrouvez toutes les actions engagées dans le tableau de suivi joint à ce premier numéro



OUTILS : SUPPORTS DE COMMUNICATION

Vous souhaitez communiquer sur les espaces pastoraux ?

Voici quelques outils à votre disposition :

La communication engageante du Parc

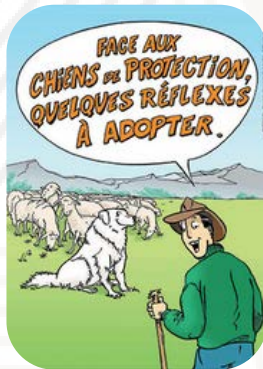
Des affiches en différents formats et d'autres supports (dont cartes postales, posters, flyers) pour faire comprendre en un coup d'œil les bons gestes à adopter sur les espaces naturels :



Pour tout savoir sur la campagne "Les Préalpes d'Azur ? j'aime, j'en prends soin!" [cliquez ici](#)

Des outils de l'Etat

La bande dessinée



Simple et pédagogique, elle permet de comprendre facilement les bons gestes à avoir face aux troupeaux et aux chiens de protection. Demandez-la au Parc ou à la DDTM 06.

"Mon expérience avec les chiens de protection"

Ce dispositif, déployé en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019 puis dans les Alpes du Sud en 2021, a pour objectif de recenser les interactions positives et négatives liées à la présence de chiens de protection. Il comporte :

- [Un flyer de présentation et d'information](#)
- [Un questionnaire de retour d'expérience en ligne](#)
- [Un questionnaire de retour d'expérience à imprimer](#)

Plus d'information ici : <https://www.echoalp.com/experience-patous.html>

Pour aller plus loin : d'autres ressources utiles

(cliquez sur le thème qui vous intéresse)

- à lire
- [Chiens de protection](#)
 - [Pasto Kezako](#)
 - [La transhumance](#)

à regarder

- [Le pastoralisme, c'est quoi ?](#)
- [C'est quoi le métier de berger.e ?](#)
- [La montagne est-elle à tout le monde ?](#)



AGENDA : ON PARLE PASTORALISME !

16 et 17 mars

Ultra-trail des Baous

L'association LongoTrail organise un nouvel événement sportif sur le Grand Parcours des Baous : l'Ultra Trail des Baous avec trois courses de 10km, 30km et 100km. L'association, en collaboration avec le SIVOM du Pays de Vence, organisera pour l'occasion un village de producteurs et d'artisans à Saint-Jeannet. Le Parc a invité Longo Trail à travailler dans le sens de la [charte des manifestation éco-responsables du Parc](#) et il tiendra un stand pour sensibiliser les visiteurs au pastoralisme.

+ d'infos : longotrail.com

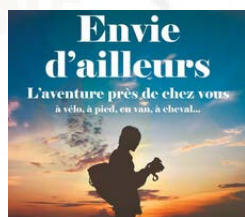


10 avril

Rencontre autour du Grand Parcours des Baous

Réserver la date date ! Le 10 avril prochain à Vence, nous vous invitons à participer à une première rencontre à l'attention de tous les professionnels (hébergeurs, restaurateurs, commerçants, éleveurs...) du Grand Parcours des Baous.

13-14 avril



Le SIVOM du Pays de Vence et le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur participeront au festival "Envie d'Ailleurs" à Mouans Sartoux. Une excellente occasion de valoriser nos paysages et nos sentiers par des activités douces, ainsi que l'agropastoralisme.

Rendez-vous du Parc : "rando pasto"

18 mai



Un rendez-vous du Parc organisé prioritairement pour les élus et les acteurs socio-économiques du POPI.

Venez découvrir le pastoralisme et le travail de la laine à Coursegoules. Au programme : Balade commentée, échanges avec les éleveurs et atelier laine. L'occasion de se plonger dans une activité emblématique du Parc et d'en comprendre tous les enjeux.

Affiche à titre d'exemple

A NE PAS MANQUER

Prochain Comité Technique POPI
vendredi 17 mai à 10h
salle du Conseil, Mairie de Vence

CONTACTS UTILES

SIVOM du Pays de Vence
Isabelle Bonnet-Piron
04 93 58 40 11
ibonnetpiron@sivom-paysdevence.fr

Parc naturel régional des Préalpes d'Azur
Caroline Giorgi
06 84 37 44 59
cgiorgi@pnr-prealpesdazur.fr